

## SOUS-CRITÈRE 2.1

# PROGRAMME DE FORMATION – MOTOCYCLETTE LÉGÈRE 125 CM<sup>3</sup>

Formation de 7 heures pour les titulaires du permis B

## POUR QUI ?

La formation est destinée aux titulaires du permis B depuis 2 ans qui souhaitent conduire une motocyclette légère. Elle peut être suivie un mois avant la date anniversaire des deux ans d'obtention du permis B.

## POUR QUELS VÉHICULES ?

À l'issue de la formation, le conducteur doit être capable d'utiliser en sécurité une motocyclette légère n'excédant pas 125 cm<sup>3</sup>.

## CONTENU ET DURÉE DE LA FORMATION

La formation dure **7 heures** et s'organise en trois séquences :

- Séquence 1 : sensibilisation aux risques (2 h de théorie en salle)
- Séquence 2 : formation pratique hors circulation (2 h de plateau)
- Séquence 3 : formation pratique en circulation (3 h)

### Séquence 1 – Sensibilisation aux risques

- Les risques spécifiques à la conduite des motocyclettes légères et les cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules
- La vitesse et ses conséquences (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage)
- Échanges sur les comportements face à la vitesse
- Échanges sur les situations vécues lors de la conduite en circulation

### Séquence 2 – Formation pratique hors circulation

- **Les équipements et leur rôle** : le port obligatoire du casque (protection en cas de chute et de choc), le choix d'un casque adapté, son utilisation, son réglage et son entretien ; les vêtements adaptés (combinaison ou blouson en cuir ou veste épaisse, pantalon épais, bottes ou chaussures fermées et montantes, gants), qui protègent des intempéries et des chutes (brûlures) et améliorent la détectabilité de jour comme de nuit.
- **Les principaux organes du véhicule et les contrôles indispensables** : tableau de bord (compteurs, voyants, témoins) ; éclairage (propreté, fonctionnement des feux avant chaque départ, réglage de la hauteur du projecteur) ; freins (usure, réglage du câble ou niveau de liquide selon le type de freins) ; pneumatiques (pression, flancs) ; chaîne (tension, graissage) ; huile moteur (emplacement, niveau, appoint) ; batterie (branchement, dangers propres aux véhicules électriques) ; carburant (emplacement, niveau) ; présignalisation en cas de panne.
- **La maîtrise de la motocyclette hors circulation** : position de conduite (bras, dos, jambes, pieds, mains) et réglage des rétroviseurs ; mise en marche, démarrage et arrêt ; équilibre et stabilité en ligne droite, avec et sans passager ; ralentissement, freinage et immobilisation ; tourner à droite et à gauche, virages et demi-tours (importance du regard), avec et sans passager ; manœuvres de freinage et d'évitement.

### Séquence 3 – Formation pratique en circulation

Pour chaque compétence, le formateur insiste sur l'utilité et le respect de la règle, sur la prise d'information, la communication et le partage de la route avec les autres usagers, et sur la prise de conscience des risques. Compétences travaillées :

- **Démarrer la motocyclette**, que le véhicule soit déjà ou non dans la circulation : avertir de son intention, s'insérer en sécurité, prendre en compte la vitesse des autres véhicules et s'assurer d'être bien vu.
- **Ralentir et immobiliser la motocyclette** : freinage et maintien de la stabilité, arrêt et départ en circulation (feux, stop...), ralentir pour quitter la circulation et s'arrêter.
- **Rechercher les indices utiles** : signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers.
- **Adapter l'allure** à ses capacités, aux possibilités du véhicule, à la signalisation, à la réglementation et aux situations rencontrées (autres usagers, configuration des lieux, visibilité...).
- **Apprécier et maintenir les distances de sécurité** latérales et longitudinales en toutes circonstances.
- **Négocier un virage**.
- **Choisir sa position sur la chaussée** en ligne droite, en virage, en croisement ou en dépassement, en tenant compte de la signalisation verticale et horizontale et des particularités des autres véhicules, notamment des véhicules lourds (gabarit, angles morts...).
- **Franchir les différents types d'intersections** : détecter et identifier l'intersection, évaluer la visibilité, adapter sa vitesse, respecter les règles de priorité, s'arrêter le cas échéant et repartir, dégager l'intersection.
- **Changer de direction** : se placer, tenir compte des particularités des autres véhicules, notamment des véhicules lourds, adapter sa vitesse, respecter les règles de priorité, dégager l'intersection.

### À L'ISSUE DE LA FORMATION

Une attestation de formation, sous forme de carte, est remise à l'élève par l'auto-école.

*La durée et le programme de formation peuvent être adaptés en fonction de l'évolution et des capacités d'apprentissage de la personne.*